

Sommaire

Editorial

ANALYSE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

LES INDICATEURS MACRO-

ECONOMIQUE2

LA SITUATION DU PAYS4

Sujet du jour : L'OBSERVATOIRE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ;.....9

Nous avons rencontré pour vous :
Le CEPALC;.....12

Le saviez-vous?.....14

Nouvelles Brèves.....14

Matières à Reflexion.....15



Rédaction:

Danielle AVIN
Aldrin CALIXTE
Douby EXANTUS
Gary MATHIEU
Atwood RAPHAEL

Responsable de Rédaction :

Atwood RAPHAEL

Mise en page :

Douby EXANTUS

Edition: CNSA

Dépôt légal # 03-05-146



Ce document a été réalisé avec l'aide de l'Union européenne. Son contenu relève cependant, de la seule responsabilité de la CNSA et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Après la sécheresse, et sans transition aucune, commencent les dégâts causés par la pluie. L'indication de notre mère nature est claire et répétée : il est temps d'arrêter de uniquement panser les plaies. Cette eau qui a fait défaut pendant des mois et dont nous accusons actuellement la trop grande abondance, faisons en une source de richesse ! Qu'elle soit stockée et canalisée dans toutes les zones géographiques qui l'exigent ; un tel investissement permettra de considérables économies sur les opérations de secours destinées aux sinistrés frappés par la sauvagerie de ces eaux non gérées.

Préparons-nous à l'arrivée de la saison pluvieuse, non seulement en termes de dispositifs anti-désastre dans les régions à l'environnement fragilisé, mais également par des investissements garantissant les futures récoltes, en particulier, les intrants nécessaires aux semis.

Préparons-nous également aux accidents géologiques possibles : Le sous-sol de notre planète est en train de se réveiller en différentes régions du globe ; n'attendons pas qu'il soit trop tard pour réagir.

Dans ce neuvième numéro du bulletin trimestriel, vous trouverez comme d'habitude un article faisant le point sur la situation alimentaire générale qui a été dominée, durant le premier trimestre de l'année 2005, par la sécheresse qui a frappé l'ensemble du pays depuis ce début d'année. Dans le 2ème article de fonds, nous présentons les grandes lignes du projet d'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire que la (C N S A) est en train d'implémenter avec un certain nombre de partenaires institutionnels. Et, dans la logique de concertation et d'une meilleure connaissance mutuelle, nous avons rencontré pour vous la « Commission Economique des Nations Unies pour l'Amerique Latine et les Caraïbes plus connue sous le nom de « CEPALC ». Vous serez certainement intéressés à connaître ses objectifs, ses activités et quel appui particulier on peut en attendre.

Nous tenons toutefois, à présenter nos excuses à nos lecteurs pour le retard considérable dans la parution de ce bulletin dû à des mouvements de personnel imprévus. Nous sommes en train de travailler à la régularisation du rythme de nos publications; en attendant, nous sollicitons votre compréhension pour continuer à vous servir malgré tous les problèmes.

Chères lectrices, chers lecteurs, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro.

La Coordonnatrice

CNSA • 7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti
Tél.: (509) 257-3055, 257-6333, 257-2633
Email: publication@cnsahaiti.org

Site Web: www.cnsahaiti.org

Analyse de la Sécurité alimentaire



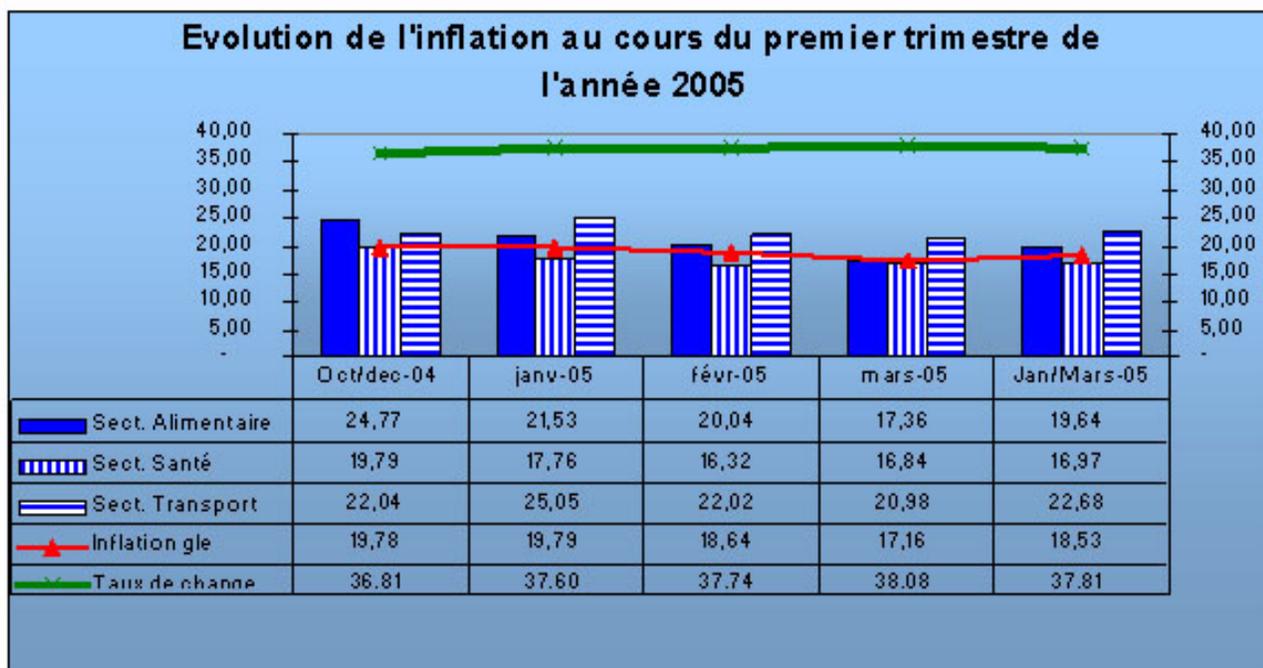
Sommaire

Le trimestre janvier/mars 2005 est marqué par une baisse quasi générale au niveau de certains indicateurs macro. En effet certains secteurs ont suivi la baisse de l'inflation générale. Les aliments, le secteur médical et les médicaments ont été plus abordables alors que le transport a connu une hausse importante et le dollar s'est légèrement apprécié par rapport à la gourde.

Par ailleurs au niveau des ménages, on a assisté à une diminution de la disponibilité alimentaire et un ralentissement considérable des activités agricoles découlant d'une sécheresse qui frappa certains départements depuis le mois de novembre 2004. Situation très délicate pour les ménages, ruraux surtout, lorsqu'on connaît l'importance de la campagne agricole du Printemps pour les agriculteurs haïtiens. Une reprise des pluies à la fin du mois d'avril dans certains départements devrait apporter une certaine amélioration à cette situation.

Les indicateurs macro-économiques et Sécurité Alimentaire

Evolution de l'inflation au cours du premier trimestre de l'année 2005

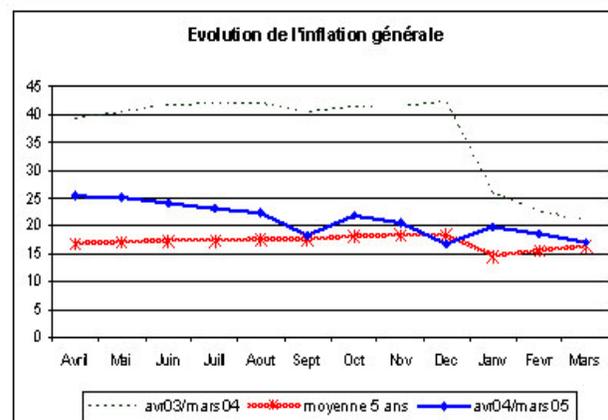


Inflation générale

Une baisse est observée au niveau de l'inflation générale au cours du trimestre janvier/mars 2005 par rapport au trimestre octobre/décembre 2004. En effet l'inflation générale est passée d'une moyenne de 20% au cours du trimestre précédent à 19% pour le trimestre janvier/mars de cette année. Ceci confirme la tendance baissière de l'inflation générale observée depuis le trimestre juillet/septembre 2004.

Secteur alimentaire

La grande satisfaction pour ce trimestre vient du secteur alimentaire qui confirme la baisse amorcée dès le trimestre avril/juin 2004. Du trimestre octobre/décembre 2004 à celui de janvier/mars 2005 on a enregistré une baisse de plus de 20%. Une telle baisse constatée également au niveau de certains produits sur les marchés a des conséquences heureuses sur l'alimentation des familles et des groupes vulnérables.



Source : CNSA, d'après IHSI

Cependant la sécheresse qui s'est abattue sur le pays au cours de ces derniers mois risque de provoquer la rareté de certains produits agricoles au cours du prochain trimestre avril/juin 2005 ce qui risque de faire augmenter certains prix.

Même si l'on constate une certaine accalmie au niveau des prix alimentaires de ce trimestre, ils restent cependant plus élevés que la moyenne de 5 ans mais inférieure à ceux de l'année dernière à la même période.

Secteur médical

Le secteur médical suit la baisse amorcée par l'inflation générale. Cette baisse assez significative, plus de 14%, confirme la baisse enregistrée dans ce secteur depuis le trimestre juillet/septembre 2004.

L'analyse rétrospective montre que l'inflation dans ce secteur a rejoint celle de la moyenne de cinq ans. Les mois de février et de mars ont connu les mêmes moyennes que celles de la moyenne de cinq ans à la même période. Des services de santé à la baisse sont importants pour maintenir la force de travail des ménages et une meilleure utilisation biologique des aliments.

Secteur transport

L'inflation dans le secteur du transport n'a pas changé au cours du trimestre janvier/mars 2005 par rapport celui de octobre/décembre 2004. Entre janvier et mars l'inflation dans ce secteur a certes baissé, comme on peut remarquer sur la courbe mais toutefois la moyenne pour ce trimestre égale celle du trimestre précédent. N'étaient-ce les différents réajustements des prix du carburant à la pompe (7 janvier, 19 janvier, 17 mars pour le gasoil, et 1 janvier, 21 janvier, 21 mars pour le kérosène), le secteur du transport aurait connu une baisse. Ces changements sont intervenus suite aux différentes hausses du prix du brut sur le marché international. Le gaz propane, utilisé par beaucoup de foyers, a connu également une hausse importante au cours du trimestre. Il est passé de 400 à 500 gourdes. Cette situation risque de pénaliser les foyers dont certains se voient obliger de substituer cette source d'énergie par du charbon de bois.

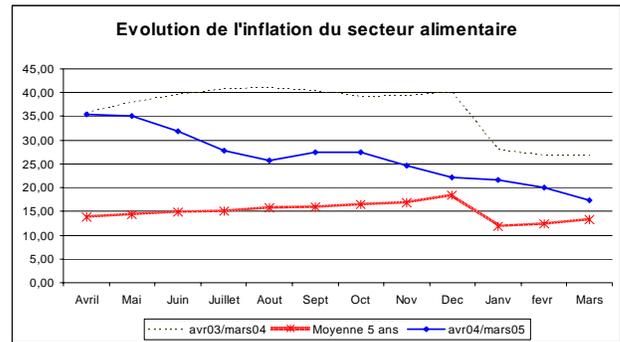
Malgré tout, la moyenne du trimestre janvier/mars 2005 est inférieure à celle de cinq ans observée à la même période, mais est exceptionnellement supérieure à celle de l'année dernière à la même période.

La hausse des prix du carburant, entraînant irrémédiablement celle des prix du transport aura des conséquences négatives sur les prix des produits alimentaires et limitera la disponibilité des produits alimentaires et autres sur les différents marchés.

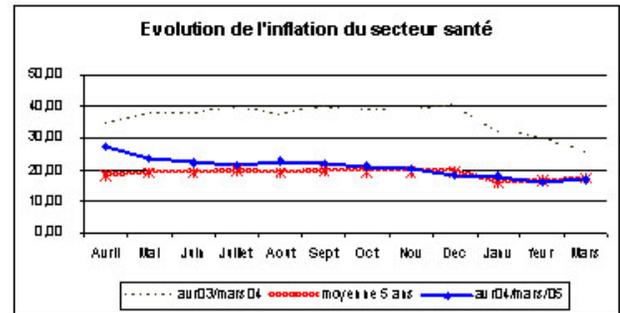
Taux de change

La tendance à la baisse observée au cours du trimestre octobre/décembre 2004 s'est estompée. Car de 36,81 gourdes en octobre/décembre 2004, la moyenne trimestrielle a atteint 37,81 gourdes. Cette situation est plus ou moins paradoxale lorsqu'on constate que tous les autres secteurs, sauf le transport suivent la baisse de l'inflation générale pour le trimestre. Légèrement, mais sûrement on constate l'appréciation du dollar face à la gourde au cours du trimestre.

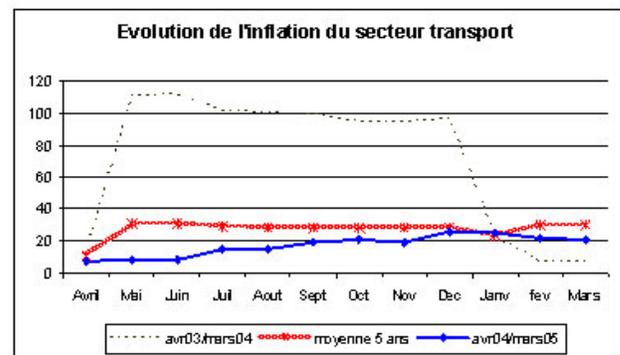
Si cette tendance se maintient elle risque d'influencer les autres secteurs car nous importons beaucoup les biens et les services consommés en Haïti.



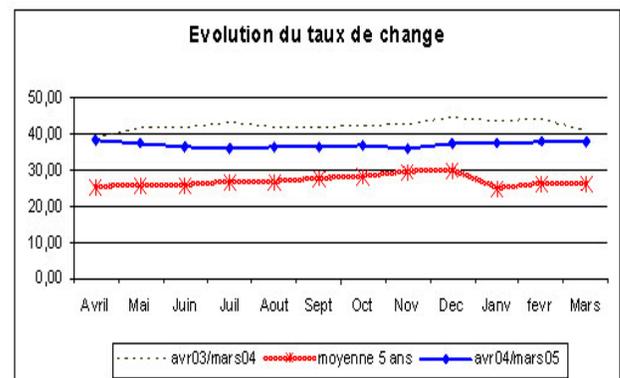
Source : CNSA, d'après IHSI



Source : CNSA, d'après IHSI



Source : CNSA, d'après IHSI



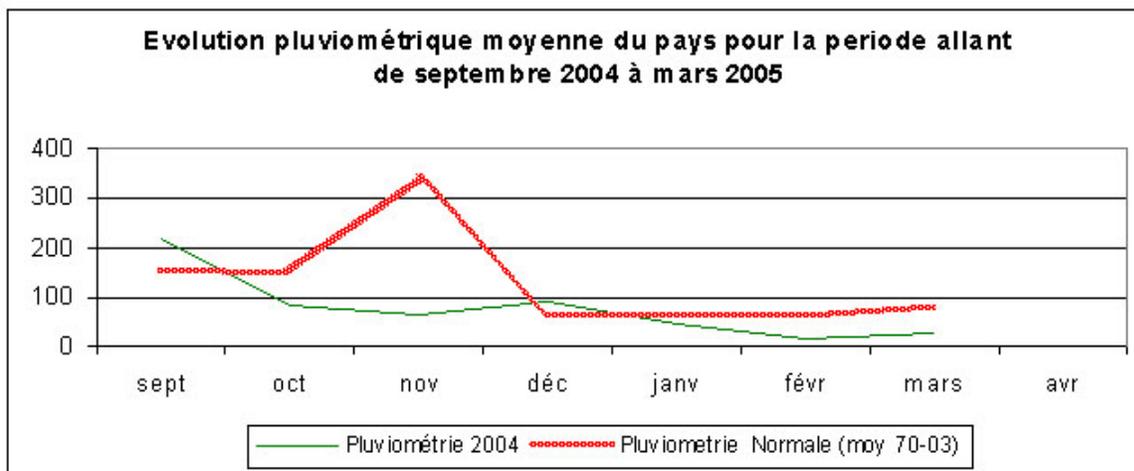
Source : CNSA, d'après IHSI

Situation du pays

La situation alimentaire au cours du trimestre janvier-mars 2005

La situation pluviométrique sur l'ensemble du pays a été très difficile durant ces deux derniers trimestres. Des images satellitaires ont montré des poches de sécheresses généralisées sur les côtes du Sud et du Sud-est, les régions du centre et de l'Artibonite et certaines parties du Grand Nord. Cette situation de sécheresse a eu de graves conséquences sur la production agricole et affecte différents autres secteurs, tout particulièrement la sécurité alimentaire. Dans son souci d'avoir une compréhension globale de la situation et d'avoir plus d'informations, la CNSA a initié des missions de terrain qui ont permis de faire un diagnostic général de la situation et d'évaluer les conséquences de cette sécheresse.

Au cours de la période allant d'Octobre 2004 à mars 2005, les pluies enregistrées n'ont pas été suffisantes pour couvrir la demande potentielle en eau dans les différents départements du pays. Nous avons enregistré des déficits hydriques climatiques par rapport à la normale de 33 ans dans toutes les régions.



Cette situation de sécheresse généralisée a occasionné d'une part **les pertes des récoltes** de décembre et d'autre part, un **retard de semis** de la grande saison de maïs/haricot de mars. Ce qui entraîne un prolongement de la période de soudure entamée depuis le mois d'octobre 2004. Suivant les caractéristiques agro écologiques du pays, l'impact de la sécheresse a été différent d'une zone à l'autre; ainsi nous avons pu définir quatre grandes zones :

- ◆ Zone 1 : Les plaines sèches (Haut plateau, les zones côtières, Fond Verettes, Fonds Parisien...)
- ◆ Zone 2 : Les montagnes humides/semi humides (Marmelade, fond Jean Noël, Thiotte, Plateau Seguin, Forêt des Pins)
- ◆ Zone 3 : Les montagnes sèches (Cote de Fer...)
- ◆ Zones 4 : Les plaines irriguées (Bas Plateau, Vallée de l'Artibonite, la plaine des Cayes...)

IMPACT DE LA SECHERESSE

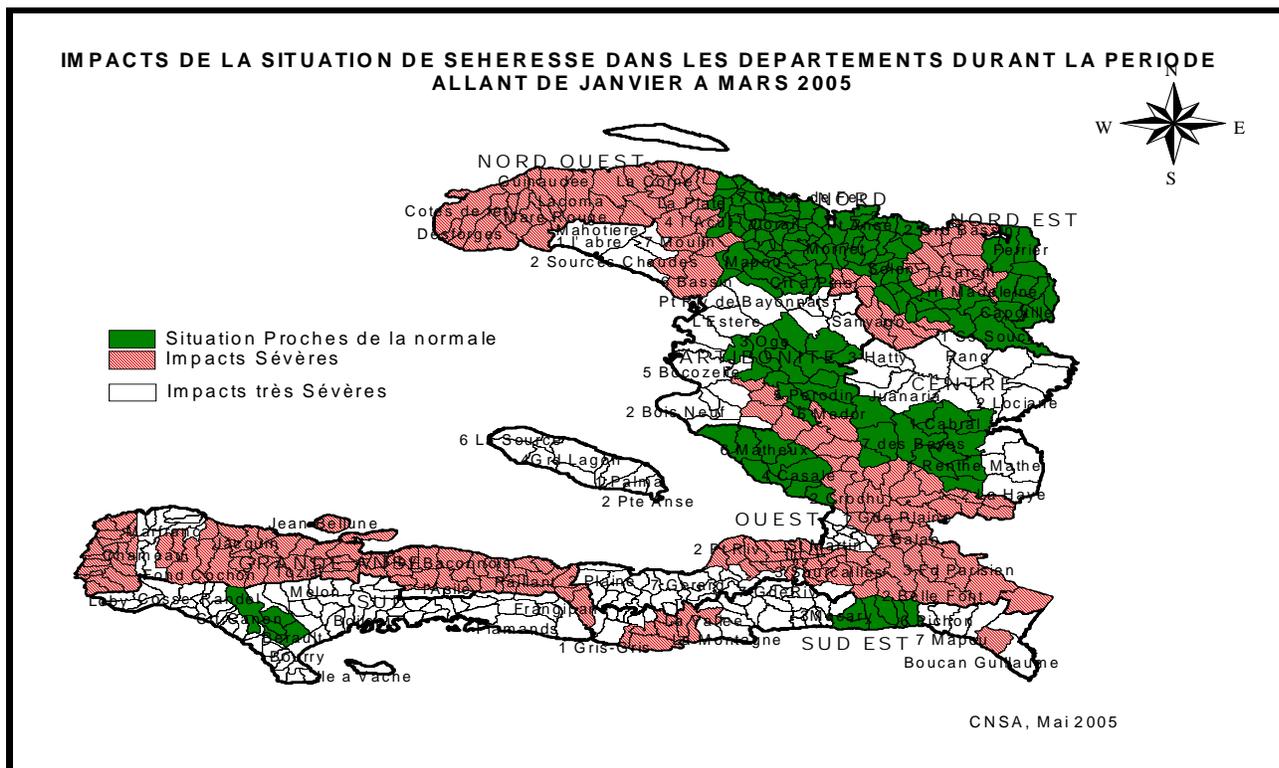
Situation de la production agricole dans la zone 1 (Plaines Sèches)

Production Végétale

Les faibles précipitations enregistrées au cours des trois premiers mois de 2005 ont de grands impacts sur le plan agricole, car cet intervalle de sécheresse au niveau de ces zones correspond au début de la grande saison (maïs/haricot) au niveau du pays. Comme conséquence inhérente à la sécheresse, la campagne agricole avait été décalée de mars à la première semaine de mai.

Quoique moins sévère dans les départements du Nord et du Nord Est, la sécheresse a affecté les plantations de bananes et de canne à sucre dans les plaines sèches de ces départements et les bananes vendues sur les marchés sont encore rabougries.

La grande récolte de mangues dans le haut plateau, qui s'étale sur environ deux mois, sera très courte cette année, en raison de l'action de la chaleur sur la maturité des mangues. Selon la Direction Départementale Agricole du Centre (DDA-C), la période de récolte de mangue de cette année ne dépassera pas quatre semaines. Le tamarin, une culture pérenne d'exportation du haut plateau, n'a pas été épargnée par cette sécheresse.



Elevage

La sécheresse a affecté l'élevage bovin : (abreuvement difficile et indisponibilité de fourrages et suivant les localités des cas de maladies parasitaires et de mortalité (commune de Limbé) sont enregistrés. Dans les localités côtières, l'élevage caprin est très développé et n'est pas trop affecté par la sécheresse.

Situation de la production agricole dans les zones 3 et 4 (montagnes humide et sèches)

Production Végétale

Dans ces zones, les cultures maraîchères et pérennes sont dominantes. Par rapport à cette sécheresse, deux grandes tendances se sont développées en ce qui a trait aux cultures maraîchères; brûlures des cultures déjà transplantées et flétrissement des plants en pépinières. Les champs, préalablement préparés depuis le mois de février, pour la transplantation vers la mi-mars n'ont pas été emblavés.

Dans les zones où l'on pratique les cultures des grains et céréales, la saison a débuté dans les montagnes humides et s'est stoppée dans les montagnes sèches.

Elevage : Situation identique a ce qui est décrit pour la zone de plaine sèche

Situation de la production agricole dans la zone 4 (zones irriguées)

Production Végétale

Les débits de l'eau d'irrigation ont considérablement diminué; de plus, les usagers en amont accaparent l'eau à faible débit et les exploitants en aval n'en trouvent pas pour mener leurs activités. Assez souvent,

des conflits pour accéder à l'eau éclatent entre les deux groupes d'usagers.

Cependant, dans le sud est, deux systèmes d'irrigation sont en train d'être réhabilités par la Coordination Régionale des Organisation du Sud Est. ;

- ◆ Dans la plaine de Jacmel à Lafond, le système d'irrigation vient d'être réhabilité ; environ 2.300 ha sont déjà réhabilités sur les 3.000 qui constituent l'ouvrage.
- ◆ A Anse à Pitre, il y a disfonctionnement du système d'irrigation. Des études sont en cours pour sa réhabilitation future. Aux termes des travaux de réalisation, on chargera un comité de la gestion du système.

Il y a une grande demande pour la réhabilitation du système de Moro (plaine de Bainet) qui alimentait environ 10-15 ha de terre. Celui-ci est en très mauvais état, non fonctionnel depuis plus de cinq ans (après le passage du cyclone Georges) sa réhabilitation permettra à la population de reprendre ses activités agricoles (plantation de bananes). Dans cette localité, la réhabilitation du petit périmètre irrigué à Palmiste Lamie, par la Coopération Espagnole, vient d'être effectuée.

Le plus grand impact de la sécheresse dans ces zones est la diminution du débit des rivières affectant ainsi les systèmes d'irrigations fonctionnels avec comme conséquence l'accès difficile à l'eau d'irrigation. Cependant, les rendements des récoltes de haricot et de maïs avaient été assez intéressants en décembre selon les Direction Départementales Agricoles (DDA). La grande saison de janvier/février n'a pas été retardée dans certains départements, par contre dans d'autre le décalage a été de près de deux mois. Au niveau de

l'Axe Vallée de l'Artibonite-Bas plateau (de Pont Sonde à Lascahobas) c'est la grande récolte de maïs dans certains sites et le semis d'arachide dans d'autres et particulièrement dans le bas plateau. Dans les départements du Nord et du Nord Est, la grande campagne de riz a été retardée d'un mois.

Les rizières de la Vallée de l'Artibonite sont actuellement en période jachère.

Elevage : Situation identique à ce qui est décrit pour la zone de plaine sèche.

STRATEGIES DE SURVIE

Face à la situation de sécheresse, les paysans ont toujours recours à des stratégies de survie. Ce sont, selon la sévérité des conditions adverses : la fabrication du charbon de bois, l'exode rural et la migration particulièrement vers St Domingue, décapitalisation d'actif agricole... Toutefois, il faut souligner que la migration vers St Domingue est plus répandue dans les zone côtières des départements du Sud est, du Centre et du Nord Est.

RESEAU ROUTIER

Les principaux axes routiers du pays sont très défaillants. Dans la route nationale numéro 1, le tronçon St-Marc/Gonaives est en train d'être réhabilité. Un accord vient d'être signé pour la Construction/Réhabilitation/ du tronçon P au p - Mirebalais en passant par la morne à cabri sur la nationale numéro 3 est en chantier. Cette dernière, reliant P au p - Hinche en passant par Mirebalais est très carrossable. La majorité des routes intercommunales sont carrossables; rares sont celles qui sont asphaltées.

SANTE

Selon les informations reçues à l'Hôpital d'Ennery et dans les centre de santé des zones

avoisinentes de la Commune, lors de la mission d'évaluation de la CNSA au niveau de l'Artibonite, 35.000 personnes ont pu bénéficier de consultation et de médicaments gratuits durant la période allant de novembre à février. C'est un programme d'accès aux soins que l'Initiative Développement (ID) a implanté dans la zone et qui a pris fin le mardi 2 mai dernier.

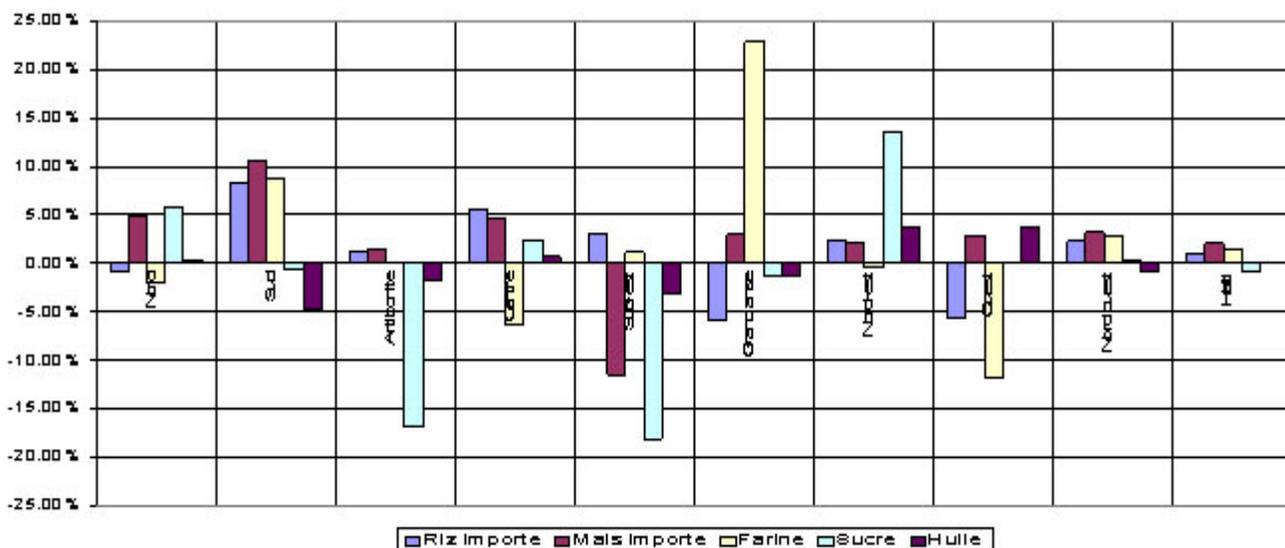
Dans le sud, les informations reçues du Centre de santé de Port à Piment et de CRS, montrent une tendance à la hausse de dermatoses liées peut être aux situations d'insalubrité. D'après une étude/diagnostic réalisée par le CRS et d'autres institutions lors d'une mission conjointe au cours du mois de mars 2005 dans le sud, il semblerait y avoir une poussée de sarcoptose au cours du mois de février à Tiburon, une certaine augmentation des IRA (Infection Respiratoire Aigue) dans la commune de Roche à Bateau et une poussée de typhoïde à Chardonnières. Toujours selon cette étude, compte tenu des indicateurs mesurés, la situation du point de vue nutritionnel ne présente pas encore de signes d'alerte; ce résultat encourageant est peut être lié aux mécanismes de survie mis en place dans les communautés.

RECOMMANDATIONS

- ◆ Faciliter l'accès aux aliments durant la période de soudure qui tend à s'étendre sur une plus longue période contrairement aux années précédentes. Par exemple des activités de Cash for Work pourra être une piste à envisager mais elle devra se faire sans nuire au bon fonctionnement de l'activité agricole ;
- ◆ Intervenir dans les axes routiers plus défaillants pour faciliter la communication inter communale ;
- ◆ Réhabiliter les systèmes d'irrigations non fonctionnels;
- ◆ Favoriser la création d'une structure du genre Comité d'Usagers pour la gestion de l'eau au niveau des périmètres irrigués ;

1. Produits importés Accès aux aliments dans les départements

Variation du prix des produits importés par rapport au trimestre dernier par département (Période janvier-mars 2006)



Globalement, le prix moyen des produits importés considérés a augmenté de façon très légère (0.09%). Les habitants des régions de l'Artibonite et du Sud-Est ont « gagné » respectivement 15.58 gourdes et 28.11 gourdes tandis que ceux du Département du Nord-Est ont perdu 25.38 gourdes de leur pouvoir d'achat. Seuls les prix de la marmite de 6 livres de « sucre » et du gallon de 3.78 litres « d'huile » ont baissé par rapport au trimestre dernier. Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la variation des prix des produits considéré par rapport au trimestre précédent.

Riz

Pour l'ensemble du pays le prix moyen de la marmite de 6 livres du riz est passé de 79.02 gourdes le trimestre précédent à 79.83 gourdes soit une variation de 1.03 %. Toutefois, trois départements du pays ont enregistré une diminution dans le prix de ce produit par rapport au trimestre précédent, c'est le cas notamment pour le Nord (0.81 %), la Grand'Anse (5.97 %) et l'ouest (5.57 %). La plus forte augmentation (8.24 %) a été enregistrée dans le département du Sud et la moins forte (1.30 %) dans le département de l'Artibonite.

Maïs

Le maïs est, pour ce trimestre, le produit qui a connu la plus forte augmentation (2.04 %) par rapport au trimestre précédent pour l'ensemble du pays. En effet, le prix moyen de la marmite de 6 livres de maïs est passé de 76.25 gourdes à 77.81 gourdes. Tous les départements du pays ont suivi cette tendance à la hausse. Le département du Sud a, pour sa part, enregistré la plus forte augmentation (10.56 %) et la moins forte augmentation (1.37 %) est à l'actif du département de l'Artibonite. Le département du nord-est a certes enregistré une hausse pas trop forte de 2.03% mais c'est aussi ce département où le maïs est le plus chèrement acquis : 102.65 gourdes (soit une différence de 25 gourdes comparée à la moyenne nationale, c'est énorme !).

Farine

Le prix moyen de la marmite de 6 livres de farine a augmenté de 88 centimes soit une variation de 1.51 % comparé au prix de ce produit au trimestre dernier. Le département de la Grand'Anse y a grandement contribué. En effet, une hausse vertigineuse de 22.89 % a été enregistrée dans le prix de ce produit, dans cette zone. Toutefois les

départements de l'ouest et du sud-est ont vu chuter le prix de la farine dans une proportion considérable accusant des taux de variation respectivement de 11.82% et 11.50%. Le prix de la marmite de 6 livres de farine a aussi diminué dans une moindre mesure (0.39%) dans le département du Nord-est.

Sucre

C'est le produit qui a connu la plus forte baisse durant ce trimestre. Passant de 78.50 gourdes le trimestre précédent à 77.22 gourdes ce trimestre, le prix moyen de la marmite de 6 livres de sucre a diminué de 1.63%. Le taux de variation le plus élevé pour le sucre (13.66%) a été enregistré dans le département du Nord-est; signalons de plus que ce département détient le prix le plus élevé pour sa marmite de 6 livres de sucre : 116.06 gourdes (soit près de 39 gourdes de plus que la moyenne nationale, étonnant non !). Les Départements du Sud-est et de l'Artibonite ont quant à eux enregistré une baisse dans le prix pratiqué sur le marché par rapport au trimestre précédent respectivement de 18.11% et 16.88%.

Huile

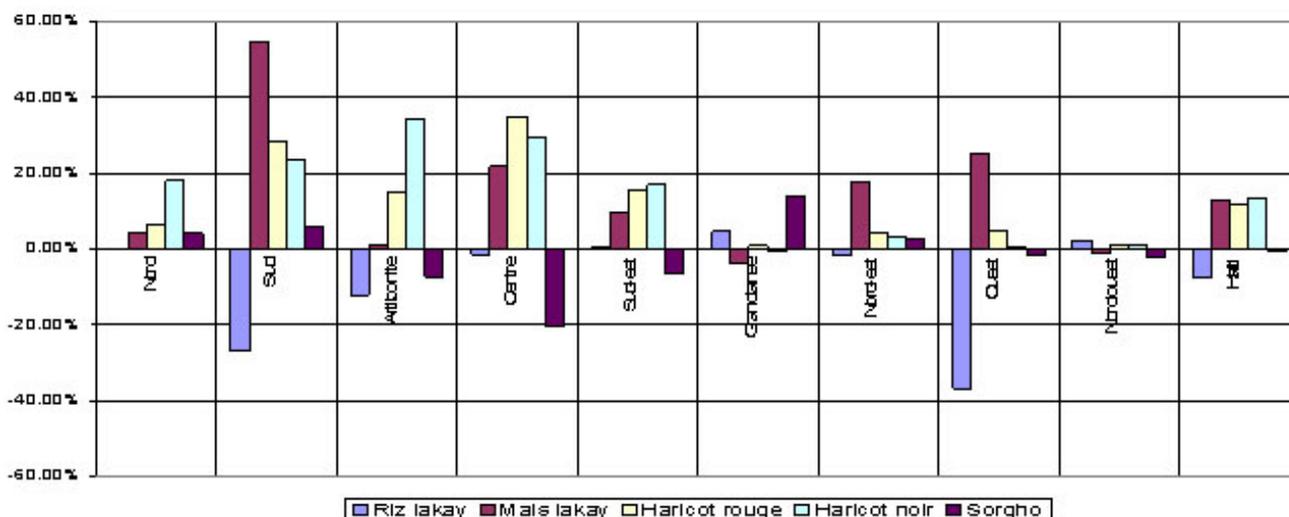
Durant ce trimestre le prix moyen du gallon de 3.78 litres d'huile vendu sur le marché national a régressé de 0.75% par rapport au trimestre précédent. Cinq départements ont aussi connu cette tendance à la baisse, c'est le cas notamment du Sud, de l'Artibonite, du Sud-est, du Nord-ouest et de la Grand anse. Deux autres départements affichent une variation de moins de 1 % : le centre et le nord. Le département du nord-est accuse une nouvelle fois le taux de variation le plus élevé (3.78%), son prix est passé à 209.69 gourdes devenant ainsi le prix le plus élevé pratiqué pour ce produit.

.....

2. Produits Locaux

A l'échelle nationale, le prix moyen de la marmite de 6 livres des produits locaux a augmenté rendant ainsi plus faible le portefeuille de la population. Hormis le Riz lakay et le Sorgho, tous les produits ont connu une variation à la hausse par rapport au trimestre précédent. Le graphe ci après nous donne un aperçu de la variation enregistrée au niveau des prix des produits par département.

Variation du prix des produits locaux par rapport au trimestre antérieur selon le département (Période: Janvier-mars 2005)



Riz Lakay

Contrairement au riz importé, le prix moyen national de la marmite de 6 livres du « riz lakay » a chuté de 7.25% par rapport au trimestre précédent. Le département de l'Ouest, par exemple, a accusé une chute considérable de 36.67% permettant ainsi d'économiser 41.25 gourdes (très intéressant !) rien que sur ce produit. Le Département du Sud a aussi vu son prix pour ce produit chuter de 26.87% soit 30.36 gourdes d'économie (intéressant !). Le prix a par ailleurs cru légèrement (4.64%) dans le département de la Grand'anse.

Mais Lakay

De 41.25 gourdes le trimestre précédent, le prix moyen de la marmite de 6 livres du « mais lakay », au niveau national, est passé à 46.51 gourdes soit une augmentation de 12.74%. Le Département du Sud a enregistré une très grande variation à la hausse de 54.68% et ce même taux pour le Département de l'Ouest a atteint 25.22%. Toutefois, les départements de la Grand'anse et du Nord-ouest ont enregistré des baisses de respectivement 3.8% et 1.03%.

Haricot Rouge

Le prix moyen de la marmite de 6 livres du haricot rouge à l'échelle nationale a augmenté de 11.95

% passant de 124.95 gourdes le trimestre dernier à 139.88 gourdes ce trimestre. Cette tendance à la hausse a été suivie dans tous les départements du pays, la moins forte augmentation (0.85%) a été enregistrée dans le Nord-ouest tandis la plus forte (34.93%) est à l'actif du Département du Centre.

Haricot Noir

C'est le produit local où le prix moyen à l'échelle nationale a le plus fortement varié (13.55%). La variation à la hausse du prix de la marmite de 6 livres de ce produit a atteint jusqu'à 34.51% dans le Département de l'Artibonite. Toutefois une diminution (0.63%) du prix de ce produit a été enregistrée dans le Département de la Grand'anse.

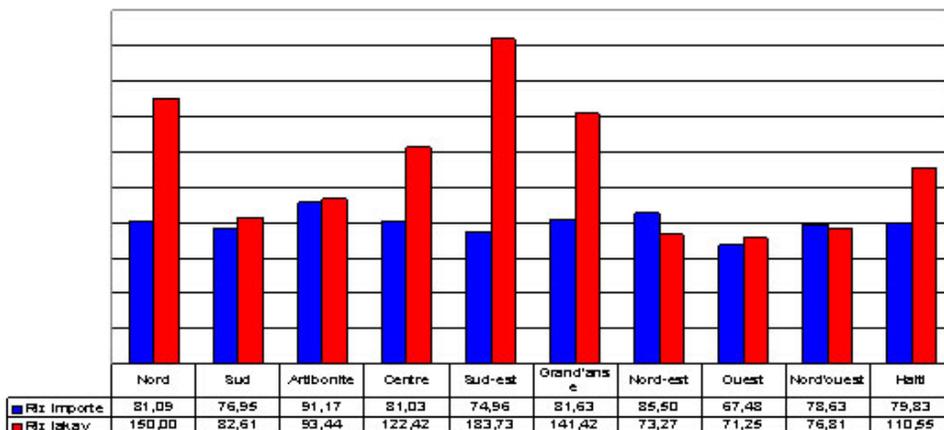
Sorgho

Le prix moyen de la marmite de 6 livres de Sorgho à l'échelle nationale a baissé par rapport au trimestre dernier. En effet, le prix moyen de ce produit a passé de 60.48 gourdes à 60.22 gourdes la marmite de 6 livres soit une diminution de 0.44%. Cinq départements du pays ont suivi cette tendance à la baisse ; la plus forte baisse vient du département du centre : 20.17%.

3. Produits importés VS Produits locaux

Riz : Les produits : « riz lakay » et « riz importé » ne sont pas directement comparables. Dans la réalité, il existe différentes qualités de riz dénommés « riz lakay », parmi ceux-ci, certains sont des riz haut de gamme : *Riz Madame Gougousse, Riz Shella...* pour ne citer que ceux-là ; ils ne sont aucunement comparables, en termes de qualité, aux Riz

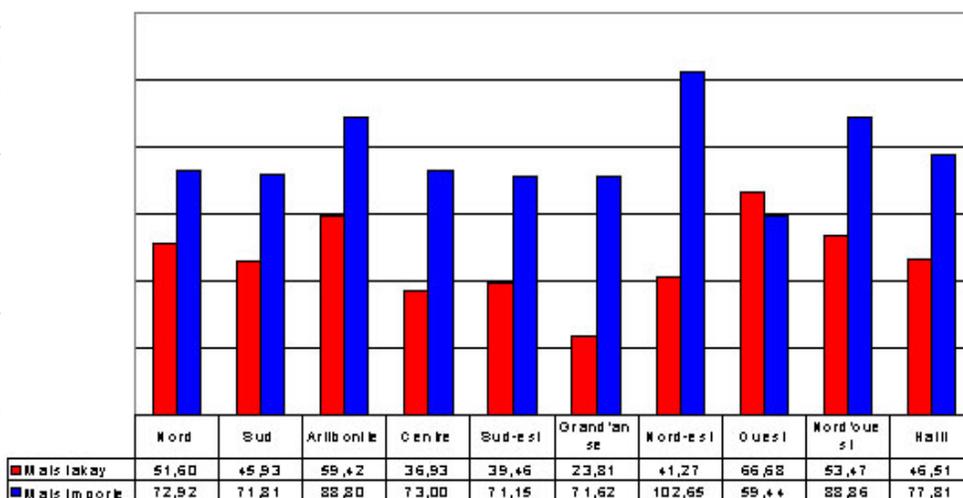
Prix Riz Importés VS Prix Riz lakay selon le département



importés vendus sur les marchés locaux et leurs prix ne peuvent se comparer qu'avec ceux de leurs équivalents haut de gamme dans les super-marchés.

Mais : *Hormis le département de l'Ouest où le prix de la marmite de 6 livres du maïs local est supérieur au prix de son homologue provenant de l'étranger, la tendance montre le contraire partout ailleurs. Pour les départements de la Grand'-anse, du Nord-est et du Centre ; le prix de la marmite de 6 livres du maïs importé est respectivement 3 fois, 2 fois et demie et 2 fois plus cher que le maïs lakay. Ce constat n'encouragerait-elle pas une plus grande production de maïs!*

Prix Maïs Lakay VS Prix Maïs importé selon le département



.....

Sujet du jour



Pour un suivi et des interventions concertés dans le domaine de la sécurité alimentaire : L'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire

L'insécurité alimentaire constitue un problème complexe qui ne peut être résolu que dans le cadre d'une collaboration intersectorielle et sur la base d'une parfaite compréhension des déterminantes du problème et d'une connaissance actualisée de la situation.

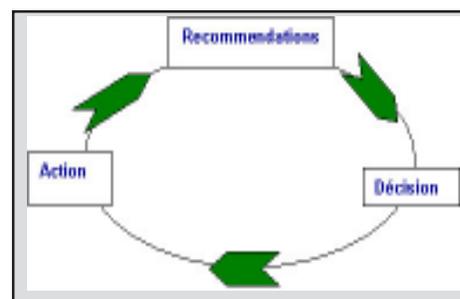
Cependant, les méthodes et stratégies d'intervention qui permettraient aux acteurs concernés d'améliorer leurs interventions sur le terrain restent aujourd'hui encore très verticales. Il n'y pas de stratégie d'ensemble qui permette d'intégrer les efforts des institutions dans le sens d'une amélioration du niveau de sécurité alimentaire des ménages. De plus, le manque d'informations fiables, régulières et centralisées à partir desquelles l'approche devrait être construite n'a pas favorisé la créativité ni la synergie nécessaires pour améliorer l'impact des interventions.

C'est pourquoi la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) dans sa mission d'appui à l'harmonisation et l'intégration des interventions visant la sécurité alimentaire, oriente depuis un an ses efforts dans la mise sur pied et l'animation d'un « **Observatoire National de la Sécurité Alimentaire** ».

Pourquoi un Observatoire National de Sécurité Alimentaire?

La complexité de la problématique alimentaire nécessite une approche transversale, multisectorielle, humaine autant que technique, coordonnante mais décentralisée et participative.

Celle-ci doit permettre une intégration circulaire entre les recommandations issues du système d'information sur la sécurité alimentaire, les décisions qui devraient être prises aux différents niveaux de décideurs concernés (État, Institutions de la Société Civile, Bailleurs, Communautés) et l'action, c'est-à-dire les interventions et programmes mis en place; l'ensemble du processus étant de nouveau analysé par le système de suivi (dans sa fonction d'évaluation) et aboutissant de nouveau à des recommandations d'ajustement du système ou de renforcement des interventions porteuses.



Pour en arriver là, le système de suivi doit impliquer tous les acteurs :

- ◆ L'État, qui garantit (ou devrait garantir) la pérennité et qui apporte son autorité dans un cadre de bonne gouvernance ;
- ◆ La société civile en tant qu'acteur de mise en opération des interventions
- ◆ Les bénéficiaires, au sens large, c'est-à-dire les communautés concernées qui doivent être impliquées en une approche participative réelle à tous les niveaux d'implémentation des programmes (de la conception à l'évaluation). Dans cette perspective, nous devons souligner la nécessité de prise en charge et d'autonomie au niveau local.

Les bénéfices de cette approche « Observatoire » sont multiples :

- ◆ L'intégration des actions et des efforts
- ◆ L'utilisation de toutes les expériences et de toutes les expertises (approche holistique)
- ◆ La concertation entre institutions très différentes et un degré appréciable d'intégration de leurs actions.

- ◆ Une plus grande efficacité dans la conception et le ciblage des interventions
- ◆ La réduction coûts récurrents

Cet ensemble d'acquis devrait aboutir à une meilleure formulation des politiques au sens large, c'est-à-dire en termes de stratégie générale de renforcement de la sécurité alimentaire.

Objectifs de l'Observatoire

L'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire vise à la mise en place d'un cadre global, multi institutionnel d'observation et d'échanges en matière de sécurité alimentaire en vue d'une meilleure coordination, évaluation, et suivi des interventions dans ce domaine. Il se propose spécifiquement de :

- ◆ Permettre de comprendre l'importance, la nature et les mécanismes de l'insécurité alimentaire en Haïti et d'en réaliser le suivi.
- ◆ Évaluer les impacts des politiques et programmes sur celle-ci.
- ◆ Permettre de réagir rapidement aux situations de crise.

Les partenaires de l'observatoire

Les partenaires institutionnels

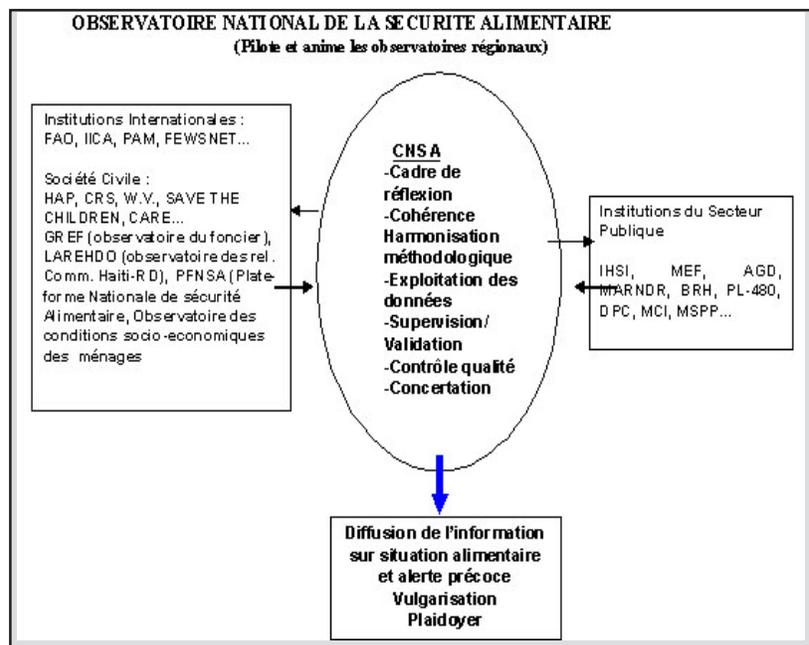
L'Observatoire est constitué par un ensemble de partenaires institutionnels organisés en un système non hiérarchisé et participatif. Ces institutions vont collecter les données en tenant compte de leurs objectifs propres et transmettront celles-ci à l'Animateur du système. Cela ne les empêchera pas de produire leurs propres analyses et avoir leurs propres bulletins de suivi localisé selon leurs nécessités spécifiques.

Les équipes internes de suivi de ces institutions doivent s'organiser en groupes de travail multi institutionnels au niveau local et/ou central.

L'animateur de l'Observatoire

En tant qu'animateur de l'Observatoire, la CNSA est responsable de :

- ◆ L'élaboration et mise en place du cadre logique —définition des listes d'indicateurs à suivre, organisation du réseau, constitution des groupes de travail, élaboration des outils...— en concertation naturellement avec les différents partenaires.
- ◆ L'harmonisation des méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse
- ◆ Le traitement / analyse des données
- ◆ La production/ diffusion des rapports de suivi et des bilans analytiques
- ◆ Le maintien d'une base de données qui devra être accessible aux différents partenaires



Comme on peut se rendre compte sur le schéma ci-dessus, l'Observatoire National de la Sécurité Alimentaire compte parmi ses partenaires, trois autres observatoires :

◆ L'Observatoire de la Situation Economique et Sociale des Populations Vulnérables tenu par la Plate-forme Nationale de Sécurité Alimentaire PFNSA qui réunit en son sein 18 ONG nationales et internationales

L'objectif de cet observatoire est la collecte et l'analyse des informations sur les conditions matérielles d'existences des groupes vulnérables

◆ L'Observatoire du Foncier, tenu par le Groupe de Recherches et d'Études Foncières (GREF) et dont l'objectif est de créer un espace de recherche, de réflexion et de débats permanents en vue d'orienter les politiques foncières nationales et proposer des stratégies de gestion et de maîtrise foncière applicables aux différentes situations nationales.

L'Observatoire des Echanges Agricoles entre Haïti et la République Dominicaine mis en oeuvre par le Laboratoire des Relations Haitiano-Dominicaines (LAREHDO) ; l'objectif de celui-ci est de compléter les informations sur la situation alimentaire en intégrant les données de réexportations vers la République Dominicaine et les importations informelles en provenance de la République Dominicaine-.

Ces Observatoires vont permettre un plus grand approfondissement et une analyse plus complète de facteurs multiples sur la sécurité alimentaire.

Où en sommes nous ? Implémentation de l'Observatoire

Variables suivies

Actuellement, parallèlement aux efforts de ralliement à l'Observatoire National d'un réseau de partenaires variés, nous continuons à travailler, avec les anciens et fidèles collaborateurs du système au suivi de la conjoncture alimentaire, et à la collecte des informations qui permettront une analyse sur des périodes plus longues des stratégies et programmes et de leur impact. Pour la présentation de la conjoncture alimentaire, deux niveaux d'indicateurs sont utilisés :

- Les indicateurs macro-économiques - inflation générale, inflation alimentaire, transferts publics et privés, prix du transport public, prix des produits pétroliers, taux de change, importations de produits alimentaires.

- Les indicateurs de suivi des communautés et des ménages

Les données permettant une analyse micro fine telles revenus et dépenses des ménages, suivi des ressources intra familiales... ne sont pas encore disponibles de façon régulière; les grandes enquêtes du type Budget Consommation des Ménages (EBCM), EMMUS (mortalité, morbidité, utilisation de services) sont exploitées à cette fin dans le cadre des publications très analytiques ; EBCM 2000, EMMUS

2000, ont notamment été utilisés dans le dernier bilan de sécurité alimentaire de la CNSA.

Les indicateurs actuellement collectés sont ceux de disponibilité et d'accès aux aliments au niveau local – évolution de la pluviométrie (étroitement associée au calendrier cultural), évolution des prix des aliments, stratégies de survie et d'adaptation comme par exemple vente de bétail, de charbon, décapitalisation, migration... Dans les zones où la collecte des données pluviométriques n'est pas effectuée, les images satellitaires fournies par FEWS-NET Haïti sont utilisées. Ces indicateurs minimums devront naturellement inclure les aspects –encore négligés jusqu'à présent– du suivi nutritionnel des populations vulnérables en cas d'alerte à partir d'indicateurs sensibles.

Élaboration / mise en place du cadre logique

L'établissement sur une base géographique du profil des moyens d'existence et de la Vulnérabilité des différentes zones du pays constitue une étape importante qui permettra la mise en place sur une base rationnelle du Système de Suivi proprement dit, (choix des indicateurs et du cadre d'analyse en fonction des réalités des zones).

Cette première étape de la mise en place est très importante pour une connaissance précise des risques et des opportunités dans les différentes zones géographiques, et une compréhension adéquate des stratégies utilisées par les populations pour faire face aux problèmes structurels et conjoncturels confrontés (stratégies d'adaptation et de survie). Dans cette perspective, Fewsnet et la CNSA sont en train d'organiser une étude (enquête qualitative nationale) pour déterminer les profils de moyens d'existence dans les différentes zones du pays. Cette enquête sera précédée d'un atelier qui prépare les opérations sur le terrain.

Organisation de la collecte et harmonisation des méthodologies

En décembre 2004, la CNSA a organisé de concert avec les responsables de liaison MARNDR/CNSA² une enquête rapide dans les différents départements du pays comme étape préparatoire à l'organisation du réseau de collecte d'informations au niveau décentralisé. Parallèlement, elle a organisé un séminaire atelier, du 8 au 10 décembre 2004, réunissant les principales institutions impliquées dans la collecte de données touchant la sécurité alimentaire tels les acteurs du secteur public, les agences de coopération et de la société civile ; 4 ateliers ont travaillé dans les domaines du suivi agro climatologique, suivi des prix, suivi de la vulnérabilité, et alerte précoce. Les groupes de travail qui ont été recommandés lors du séminaire sont en train d'être mis en place ; la CNSA a également travaillé à un ensemble d'outils de suivi qui ont été proposés aux réactions des différentes institutions partenaires. Les travaux et contacts pour l'établissement du réseau se poursuivent.

² Cadres des Directions Départementales Agricoles (DDA) qui doivent renforcer le dispositif de suivi de la sécurité alimentaire par la CNSA au niveau décentralisé.

Diffusion de l'information

Trois publications sont actuellement produites sur une base régulière :

- ◆ **un bulletin mensuel**, le « flash info sur la sécurité alimentaire » qui constitue en quelque sorte un outil d'alerte précoce. Les informations y sont présentées par département tout en mettant l'emphase sur les zones nécessitant un suivi particulier. Le format de présentation utilisé est simple, avec une combinaison de tableaux et de textes faciles à comprendre. Nous travaillons actuellement à une amélioration du format de la publication.
- ◆ **un bulletin de Conjoncture Trimestriel** qui présente une analyse actualisée de la conjoncture alimentaire basée sur les indicateurs présentés mensuellement dans le Flash...

Ces 2 publications sont produites en 700 exemplaires qui sont distribués aux institutions étatiques, aux agences de coopération, aux universités, aux ONGs, aux organisations internationales, aux organisations de base, à la presse..

- ◆ **une publication analytique bisannuelle** (tous les deux ans) faisant le point sur l'état global de la sécurité alimentaire

Toutes ces publications sont disponibles sur le site web de la CNSA

Des analyses et rapports ponctuels sont également produits, sur des thèmes spécifiques, et selon les besoins ; des rapports à périodicité non régulière, comme les rapports sur le suivi des résolutions du Sommet Mondial de l'Alimentation sont également disponibles.

Un autre médium de diffusion de l'information est constitué par le site Web de la CNSA - <http://www.cnsahaiti.org/> L'architecture de celui-ci est très conviviale, avec notamment le développement d'une partie présentant des documents en téléchargement. Le site est encore en construction, c'est-à-dire que la CNSA envisage de développer ses capacités et

services, notamment, en donnant l'accès à sa base de données à partir d'Internet.

Base de données

La base de données de la CNSA est disponible pour toutes les institutions partenaires et pour toutes celles intéressées aux informations sur la sécurité alimentaire. On peut y trouver un ensemble de variables disponibles sur la sécurité alimentaire : données macro-économiques, importations commerciales et non commerciales, pluviométrie, quelques données sur les prix, la santé, projection de données agricoles, démographiques, etc.

La base est actuellement organisée en ACCESS et des mises à jour régulières sont opérées.

Une sous organisation géographique a également été édifiée qui permet le géo référencement (coordonnées géographiques) d'entités significatives du point de vue de la sécurité alimentaire.

CONCLUSION

La mise en place d'un Observatoire dans un domaine aussi complexe que la sécurité alimentaire reste une entreprise laborieuse et de longue haleine. Pour que celui-ci joue effectivement le rôle assigné, il faut d'abord une volonté commune de tous les décideurs impliqués ainsi que des utilisateurs de l'information. Le défi à relever : faire reposer l'observatoire sur une base institutionnelle et opérationnelle large et lui incorporer un rôle fortement participatif permettant l'intégration des communautés dans le travail accompli.

La promotion et l'implémentation de plateformes locales de concertation faciliteront un pareil processus. La phase finale à réussir à tout prix est le fonctionnement réel et efficace d'un ensemble d'observatoires de la sécurité alimentaire décentralisés, au sein desquels les communautés locales se responsabilisent et qui seront encadrés et coordonnés par l'Observatoire National.

Nous avons rencontré pour vous :



La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) fait partie de l'organisation des Nations unies, et est une commission régionale du Conseil économique et social (ECOSOC). Elle relève directement d'ECOSOC et rend compte à l'Assemblée générale des Nations Unies par son intermédiaire. La CEPALC se compose de 42 États de la région qui ont statut de membres à part entière (Haïti est membre à part entière depuis son adhésion en 1948) et de sept autres pays des Caraïbes qui y participent en qualité de membres associés.

Place de la CEPALC à l'intérieur du système des Nations unies

Il existe 6 organes principaux à l'intérieur du système des Nations unies : l'Assemblée Générale, le Conseil de Sécurité, le Conseil Économique et Social (ECOSOC), le Conseil d'Administration Fiduciaire, la Cour Internationale de Justice et le Secrétariat.

Sous la juridiction de l'Assemblée Générale, le Conseil Économique et Social (ECOSOC) coordonne le travail économique et social des Nations unies, de ses Organes spécialisés et institutions affiliées qui constituent le « système des organisations des Nations unies ». ECOSOC est chargé de formuler les recommandations et d'orienter les activités destinées à stimuler le commerce mondial, faciliter la croissance économique des pays en développement, s'assurer du respect des droits humains, améliorer la condition de la femme, mettre fin à la discrimination contre les minorités, encourager une meilleure utilisation des ressources naturelles et de l'énergie, diffuser les bienfaits de la science et de la technologie, administrer les programmes d'aide des Nations unies, encourager la coopération mondiale dans les domaines de l'habitat, de la planification familiale, de la prévention de la délinquance... Etc.

La CEPALC est une des cinq commissions économiques régionales des Nations Unies et son siège est à Santiago du Chili. Elle possède aussi deux sièges sous-régionaux, l'un pour la sous région couvrant l'Amérique Centrale, Cuba, Haïti, le Mexique et la République Dominicaine, situé à Mexico, et l'autre pour la sous région des Caraïbes, situé à Port of Spain. Ces sièges sous-régionaux ont été établis respectivement en juin 1951 et en décembre 1996. Par ailleurs, elle maintient aussi des bureaux nationaux à Buenos Aires, Brasilia, Montevideo et Bogota ainsi qu'un bureau de liaison à Washington, D.C.

Les quatre autres commissions régionales, également subordonnées à l'autorité de ECOSOC sont : la Commission Économique pour l'Europe (CEPE) dont le siège est à Genève, la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESPAP) dont le siège est à Bangkok, la Commission Économique pour l'Afrique (CEPA) dont le siège est à Addis Abeba, la Commission Économique et Sociale pour l'Asie occidentale (CESPAO) dont le siège est à Beyrouth.

Objectifs et fonctions de la CEPALC

À sa création, en 1948, la Commission économique pour l'Amérique latine (les Caraïbes — anglaises— ont été ajoutées en 1984) a reçu pour double mission de faire en sorte d'intensifier l'activité économique en Amérique latine et de maintenir et renforcer les relations économiques des pays latino-américains, tant entre eux qu'avec d'autres pays du monde. Afin d'atteindre ces objectifs généraux, le Secrétariat de la CEPALC a défini neuf principaux domaines d'activité :

- ◆ Fournir à la Commission et à ses organes subsidiaires des services techniques et des documents;
- ◆ Entreprendre des études, des recherches et d'autres activités de soutien dans le cadre du mandat de la Commission;

- ◆ Promouvoir le développement économique et social par le biais de la coopération et de l'intégration régionales et sous-régionales;
- ◆ Réunir, organiser, interpréter et diffuser des données et des renseignements relatifs au développement économique et social de la région;
- ◆ Offrir des services consultatifs aux gouvernements, à leur demande, et planifier, organiser et exécuter des programmes de coopération technique;
- ◆ Définir et promouvoir une assistance technique et des projets qui correspondent aux besoins et aux priorités de la région et servir d'organisme d'exécution;
- ◆ Organiser des conférences et des réunions de groupes intergouvernementaux et de groupes d'experts, et parrainer des ateliers de formation, des symposiums et des colloques;
- ◆ Aider à apporter un point de vue régional relativement à des problèmes mondiaux et dans des forums internationaux, et vice versa;
- ◆ Coordonner les activités au sein du système des Nations Unies et dans la région en ce qui concerne le développement économique et social afin d'éviter ou de réduire la répétition d'efforts.

Actuellement, la commission réalise des tâches multiples qui peuvent se regrouper de la façon suivante :

- ◆ la recherche, qui comprend l'élaboration d'études économiques et sociales sur des thèmes divers de caractère multisectoriel et interdisciplinaire qui intéressent les pays et la région dans son ensemble ;
- ◆ les consultations, dans des domaines divers, selon les sollicitations des gouvernements
- ◆ l'organisation et la réalisation de conférences, séminaires, réunions à caractère intergouvernemental ou technique
- ◆ la formation de ressortissants de pays qui en font la demande, dans des domaines comme la planification, l'analyse démographique et l'élaboration de comptes nationaux.

Aujourd'hui, la CEPALC est reconnue comme la principale source régionale de recherches et d'analyses sur l'économie et le développement. Sur le plan pratique, la CEPALC a beaucoup contribué à la formation de partenariats et à la coordination des efforts entre les programmes et les organismes de l'ONU, d'une part, et les gouvernements nationaux de la région,

d'autre part. La CEPALC gère un site web d'intérêt général (<http://www.eclac.cl>); celui-ci donne un bon aperçu de l'organisation d'ECOSOC ainsi que de ses commissions régionales et techniques. Malheureusement, bon nombre de rapports détaillés et de documents de la CEPALC ne peuvent être lus ou téléchargés qu'en espagnol.

Le saviez-vous?



◆ **S'il est clair que l'excès de caféine n'est pas recommandé, cette substance pourrait bien avoir des vertus cachées !** Le café aurait un effet protecteur sur l'apparition des symptômes de la maladie de Parkinson. Une vaste enquête épidémiologique menée durant trente ans chez plus de 8 000 hawaïens accorde à la caféine (également présente dans le thé, les boissons chocolatées ou les boissons à base de coca) des vertus protectrices proportionnelles à la dose ingérée.

◆ Riche en magnésium, anti-stress, tonique et stimulant, on pensait tout connaître sur le chocolat. Des études tendent à prouver qu'il en reste à découvrir : **comme les fruits, les légumes, le thé ou le vin rouge, le chocolat** aurait aussi une action bénéfique sur les maladies du cœur.

Nouvelles Brèves

◆ Les 12 et 13 mai 2005, à l'Hôtel Montana, la CNSA et la CEPALC ont organisé conjointement une conférence-débats sur le thème de l'évaluation de la situation alimentaire. Pour la CNSA cette évaluation se situe dans le cadre de la préparation de son bilan bisannuel sur l'état de la Sécurité Alimentaire nationale ; l'appui accordé par la CEPALC à la CNSA pour cette initiative s'est réalisé dans le cadre du projet financé par la Fondation W.K Kellogg « Stratégies non conventionnelles pour le développement économique en Haïti ».

◆ Se tiendront les 2 et 3 juin prochain à St-Domingue, une conférence traitant des Organismes Génétiquement Modifiés, organisée par le CIIR (Catholic Institute for International Relations). Elle est destinée aux organisations de la société civile, organisations de défense des consommateurs, etc ...

◆ L'Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé demande aux familles haïtiennes de ne pas utiliser les lots de lait de marque Picot et certains lots de marque Gallia et Blédilait à la suite d'une épidémie nationale de Salmonellose (agent responsable : Salmonella enterica sérotype Agona) survenue chez des nourrissons alimentés à partir de ces produits depuis le début de l'année 2005 en France.

◆ Le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies a lancé, le jeudi 5 mai 2005, une nouvelle opération dénommée « Intervention Prolongée de Secours et de Redressement (IPSR). Il s'agit d'assurer, pendant les deux prochaines années, une aide alimentaire aux haïtiens en situation de vulnérabilité extrême. Ce projet est financé par l'Agence Canadienne d'Aide au Développement International (ACDI).

◆ Le 15 Avril 2005, à Damien, le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Philippe MATHIEU, a signé avec les Représentants de l'Association Haïtienne pour la Promotion de l'Élevage, AHPEL, un accord devant permettre à cette association d'atteindre durant les deux prochaines années le niveau de production d'élevage de poulets que le pays a connu avant 1994 soit 6.500.000 têtes de poulets par an.

L'AHPEL a déjà bénéficié dans le passé d'une aide financière du MARNDR par l'entremise du BCA, et continuera à recevoir dans le cadre de cet accord, l'appui technique du MARNDR afin de lui permettre d'atteindre l'objectif espéré.

◆ Les travaux de réhabilitation du tronçon de route Cayes/Port-Salut ont été inaugurés, le samedi 7 mai 2005. Ces travaux financés par le gouvernement de la République de Chine et exécutés par la firme taïwanaise OECC ont coûté environ 4 millions de dollars américains.

◆ Deux membres du US Geological Survey sont venus animer les mardi 3 et mercredi 4 mai dernier au local de l'USAID, un atelier de formation sur l'interprétation des images satellitaires. La CNSA, ainsi que plusieurs autres institutions ont bénéficié de cette formation.

◆ Le 11 mai dernier, un tremblement de terre d'une intensité de 4.3 sur l'échelle de Richter a été fortement ressenti à travers le pays. Des maisons à Montagne Noire ont été endommagées, toutefois aucune perte en vies humaines

La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire CNSA

La **CNSA** a pour mission d'assurer l'harmonisation des interventions intersectorielles et inter-institutionnelles sur les problématiques complexes de politique alimentaire, de renforcement de la sécurité alimentaire et de gestion des risques.

Elle s'efforce pour cela de collecter les informations disponibles sur la situation alimentaire au niveau le plus décentralisé possible et de les diffuser.

La stratégie utilisée par la CNSA pour accomplir sa mission est essentiellement participative : les tâches d'expertise et d'information sont effectuées sur une base de concertation avec les différents secteurs impliqués (État, ONG, secteur privé, société civile en général).



timbrez ici

CNSA

Att : Bulletin de Conjoncture

7, Delmas 99, B.P. 1717 PAP Haïti